



## Quitus pas mis ordre du jour ag

Par **bagne**, le **31/03/2016** à **13:49**

Bonjour,

Lors de l'ag en sept 2015, le syndic n'a pas mis le vote du quitus à l'ordre du jour. Suite à 3 démissions des membres du conseil syndical, il provoque une AG exceptionnelle avant l'AG ordinaire prévue septembre en 2016.

Peut-on lui demander de ne pas facturer les frais de cette ag exceptionnelle car quitus n'a pas été donné ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **31/03/2016** à **15:21**

Bonjour,

Que dit le contrat copro. - syndic au sujet des frais d'AG ?